

MERCREDI
2 FEVRIER 2022

VITRY

7

ÉCONOMIE

Haffner Energy, l'entreprise dont la cote grimpe

VITRY-LE-FRANÇOIS Spécialisée de la valorisation des déchets, la société vitrytate a lancé son introduction en bourse ce lundi. Elle espère lever 73 millions d'euros pour financer le développement de son process de production d'hydrogène décarboné.

PHILIPPE LAUNAY

L'événement de 73 millions d'euros de fonds, prix de l'offre entre 8 et 9,5 euros par action, émission de 8,3 millions d'actions, première cotation le 15 février... Dit ainsi, l'énoncé rebute mais l'histoire cache une vraie pépite. Phénomène extrêmement rare dans la vie d'une ville moyenne comme Vitry-le-François, une entreprise du territoire poursuit son processus d'entrée en bourse de Paris. Ce sera sur un marché spécifique, l'Euronext Growth, et, promis juré, c'est le dernier terme barbare utilisé avant de détailler plus simplement les performances d'Haffner Energy.

53

Grâce à une entente avec Eurefi, Haffner Energy restera majoritaire à 53 % après la livraison et le règlement des nouvelles actions

Structure familiale, créée en 1993 par Marc Haffner, aujourd'hui directeur-général délégué, Haffner Energy a fondé sa croissance sur la valorisation énergétique des déchets, une biomasse qu'elle transformait en chauffage et électricité. « La société était positionnée sur la transition écologique avant même que ce mot n'existe », précise Philippe Haffner, le président-directeur-général qui a rejoint la société en 2008 mais en était actionnaire dès le premier jour.

DE FORTES POTENTIALITÉS AUX ÉTATS-UNIS

Depuis trois ans, la société s'est donc orientée exclusivement sur la solution Hynoca®, un procédé qui permet d'obtenir de l'hydrogène zéro carbone. Les frères Haffner ont réfléchi à ce concept dès 2008, ont mené leurs premiers travaux en 2010 et ont déposé les premiers brevets en 2015.

« Nous ne sommes dépendants ni du soleil, ni du vent et nous fonctionnons 8 000 heures par an »

Philippe Haffner, PDG d'Haffner Energy

Aujourd'hui, ils sont en mesure de passer à la phase commercialisation principalement sur les trois secteurs à fort potentiel : l'Europe, l'Asie du sud est (Chine, Corée du Sud, Japon)



Les stations Hynoca® peuvent être implantées en milieu urbain ou semi-urbain. Elles sont autonomes avec la production, le stockage et la distribution d'hydrogène vert sur place. DR Haffner Energy

et l'Amérique du Nord, particulièrement aux États-Unis où l'électricité est chère et issue d'une production polluante. Des projets pourraient aboutir très vite là-bas. Pour faire court, Haffner Energy a mis au point une technique de décomposition par la chaleur de la biomasse, ces déchets issus de l'exploitation forestière ou de la filière viticole par exemple. Ce procédé par brûlage (thermolyse) permet d'obtenir d'un côté l'hydrogène à prix compétitif pour le chauffage ou la mobilité et, de l'autre, un fertilisant, le biochar, qui capture le carbone de la biomasse. « Avec notre technique, un kilo d'hydrogène retire 12 kilos de CO2 dans l'air », appuie Philippe Haffner.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES MULTIPLIÉ PAR HUIT EN TROIS ANS

Selon ce calcul, un véhicule roulant à l'hydrogène dispose d'un double effet : il n'émet aucun rejet et, en prime, compense les rejets de l'équivalent d'un véhicule et demi roulant aux énergies fossiles. Un module Hynoca® produisant 720 kg d'hydro-

gène par jour peut alimenter la consommation de 1 600 véhicules légers parcourant 15 000 km par an. « Nous ne sommes dépendants ni du vent, ni du soleil et on fonctionne 8 000 heures par an. C'est notre avantage », avance Philippe Haffner. Sans spéculer sur la réussite de cette introduction en bourse, ce calcul est un atout à une époque où l'urgence climatique n'échappe à personne. Surtout que « l'on trouve de la bio-

masse localement. C'est un gisement abondant », stipule Marc Haffner qui estime que la matière nécessaire à la production d'hydrogène se trouve dans un rayon de 30 à 100 km maximum des stations Hynoca®. « Notre procédé prend cette matière dont personne ne veut, pas même les chaudières et les méthaniseurs. » Seul acteur sur le marché mondial à ce jour, Haffner Energy prévoit une croissance exponentielle surtout

« qu'il n'a aucune chance que la demande ralentisse », prévoit Philippe Haffner. Le chiffre d'affaires est estimé à 30 M€ en mars 2023, porté par les contrats déjà engagés en France, un projet à Alkmaar aux Pays-Bas et en Suisse. Il pourrait être de 250 M€ en mars 2026. La projection est très raisonnable. Les futurs actionnaires y seront sensibles. L'hydrogène, un vrai bol d'oxygène pour les placements... ■

Cap sur les 360 emplois en 2025

Basée à Vitry-le-François, Haffner Energy a toujours eu la fibre locale. La société souhaiterait inaugurer début 2024 son usine d'assemblage de modules Hynoca®. Elle a besoin, pour cela, d'un site d'environ 10 000 m², « de préférence proche de Vitry-le-François. Des discussions avec plusieurs sites sont engagées et notre décision sera rendue à la fin du premier semestre 2022 pour une entrée en activité 18 mois plus tard », explique Philippe Haffner. L'entreprise prévoit d'employer 360 personnes à l'horizon 2025 pour assembler 200 modules par an. L'objectif sera de doubler les volumes assez rapidement. Ces 360 salariés, ce sont des ingénieurs, des techniciens de maintenance, un bureau recherche et développement étoffé et un service commercial à créer. « On ne construira pas

nous-mêmes, poursuit Philippe Haffner. En revanche, nous voulons garder la main sur l'assemblage pour contrôler la qualité et la logistique importante pour les exportations. » La fabrication sera confiée à des sous-traitants. Plusieurs sous-traitants pour « maîtriser la propriété intellectuelle », souligne le président-directeur-général qui réaffirme sa fibre régionale : « Notre process, c'est de la mécanique générale et de la chaudronnerie. Nous avons identifié deux fournisseurs proches de Vitry-le-François pour la réalisation et l'assemblage de nos modules en 2023. » C'est chez l'un d'eux que seront hébergées les recrues d'Haffner Energy avant la livraison de son propre site pour lequel l'entreprise familiale consent un investissement de plusieurs millions d'euros.